

Toulouse, le 30 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNCF Réseau prend acte de la décision du Tribunal administratif de Toulouse qui permet la poursuite des travaux de l'opération des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), composante essentielle du projet de Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO).

Le Tribunal administratif de Toulouse a rendu, ce jour, une décision rejetant le référé suspension déposé par l'association ATMP contre l'autorisation environnementale délivrée par arrêté préfectoral en février 2024 des travaux de l'opération des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT). Le juge des référés a considéré qu'aucun caractère d'urgence ni de doute sérieux quant à la légalité de l'autorisation environnementale n'étaient établis.

Cette décision permet la poursuite des travaux engagés depuis plus de 18 mois dans l'attente de la décision qui sera rendue sur le fond sur la légalité de l'autorisation environnementale. SNCF Réseau confirme ainsi son engagement à mener à bien cette opération d'envergure, qui s'inscrit dans le cadre plus large du projet de Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO).

La LNSO, qui inclut également les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) et le développement de lignes et gares nouvelles, est d'une importance capitale pour l'amélioration de la mobilité du quotidien pour les habitants du Sud-Ouest mais également pour les trajets longues distances en permettant la connexion entre le nord et le sud de l'Europe. Soutenus par 86% des citoyens¹, ces aménagements sont ainsi essentiels pour améliorer la régularité, la fiabilité et la performance du réseau ferroviaire de demain.

SNCF Réseau réaffirme l'importance stratégique de la LNSO, qui s'inscrit dans la volonté de favoriser une mobilité plus durable dans les territoires desservis, tout en réduisant l'impact environnemental des infrastructures de transport. À chaque étape du projet, la priorité est donnée à la préservation de l'environnement, en intégrant les exigences environnementales dans la conception et la réalisation des travaux pour lesquels SNCF Réseau souhaite être exemplaire.

SNCF Réseau reste pleinement mobilisé pour mener à bien ce chantier et garantir que les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse répondent aux besoins des usagers, des collectivités et de tous les acteurs du territoire.

¹ Sondage Odoxa de 2024

Contact presse :

Marie Latreille : 06 26 04 51 02 - marie.latreille-defozieres@reseau.sncf.fr

ANNEXE : Les AFNT en bref

Les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) ont pour objectif d'améliorer le réseau actuel afin de faciliter les transports du quotidien et les transports longue distance. Ils correspondent aux aménagements de la ligne ferroviaire existante au nord de Toulouse (sur environ 19 km), entre la gare de Toulouse Matabiau et celle de Castelnau-d'Estrétefonds. Leur mise en service est prévue pour fin 2031.

Face à l'augmentation du trafic de voyageurs et de fret, ils permettront d'accueillir dans de bonnes conditions les circulations de trains à grande vitesse depuis l'extrémité sud de la LGV jusqu'à la gare de Toulouse-Matabiau, et de développer l'offre de service TER sur le nord toulousain, en cohérence avec les ambitions affichées pour le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de l'aire toulousaine.

<u>Chiffres clés</u>	<u>Dates clés</u>
• 73 km de voies créées • 67 km de caténaires régénérées • 12 nouveaux ouvrages d'art (6 ponts-routes, 1 galerie couverte, 3 passerelles et 2 passages) • 48 aiguillages posés ou renouvelés • 1 poste de commande centralisée des installations de signalisation	• 4 janvier 2016 : déclaration d'utilité publique par le préfet de la Haute-Garonne, prorogée de 5 années supplémentaires le 29 août 2022 • 2023 : acquisitions à l'amiable et travaux préparatoires • Novembre 2023 : enquête publique environnementale • 9 février 2024 : arrêté préfectoral d'autorisation environnementale et début des travaux de construction dans la foulée • 2026 : mise en service du terminus partiel de Castelnau-d'Estrétefonds et de la desserte route de Launaguet • Fin 2031 : mise en services des AFNT

Pour en savoir plus : www.ln-so.fr